
CONTACTS PRESSE

Olivier Urrutia

Délégué général

Tél. : 06 64 62 02 39

ourrutia@fca-commerce-associe.fr

Oscar Dassetto

Responsable communication
institutionnelle

Tél. : 01 53 95 15 61

odassetto@fca-commerce-associe.fr

FÉDÉRATION DU COMMERCE
COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ
www.commerce-associe.fr

La FCA est l'organisation représentative du Commerce Coopératif et Associé. Elle représente et défend les groupements du commerce coopératif et associé, et apporte à ses adhérents des services à forte valeur ajoutée notamment en matière de conseil, de veille, et d'intelligence économique et juridique. La FCA accompagne également les réseaux en création et les entrepreneurs.

Le Commerce Coopératif et Associé représente le tiers du commerce de détail en France, avec 52 000 points de vente et 200 milliards d'euros de chiffres d'affaires pour 36 000 entrepreneurs, tous indépendants, propriétaires de leur affaire et actionnaires de leur groupement.

La FCA salue la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre et l'appelle à constituer un Gouvernement qui donne toute sa place au commerce

La FCA se félicite que l'incertitude quant à la nomination d'un Premier ministre soit enfin levée. Les dossiers qui s'imposent au futur gouvernement ne pourront pas être différés plus longtemps, tant les sujets d'inquiétude sont nombreux. C'est pourquoi la FCA appelle le nouveau Premier ministre à constituer rapidement un gouvernement capable d'y faire face, et notamment **en nommant un ou une ministre du Commerce de plein exercice**.

Parmi ses priorités devront figurer au plan national l'adoption de la **loi Simplification** tant attendue par les acteurs du secteur, le renforcement des dispositifs existants **d'accompagnement à la transmission-reprise d'entreprise** qui est essentielle dans la création de valeur économique et sociale sur les territoires, **l'équité fiscale et réglementaire entre toutes les formes de commerce**, ainsi que la **formation et le recrutement**.

Au niveau européen, quatorze États membres, mais pas la France, ont demandé le retrait de la proposition de la Commission sur les **retards et délais de paiement** ainsi que la fin des discussions sur le texte. La FCA appelle le futur Gouvernement à rejoindre ce mouvement de soutien aux entreprises de manière claire et sans équivoque en rejetant ce projet de règlement qui entraînerait un nombre dramatique de défaillances.

Enfin, il est bon de rappeler que dans un contexte où la **trésorerie** des entreprises est toujours tendue et le niveau des **défaillances d'entreprise** augmente et se situe encore à un degré bien supérieur à la période antérieure au Covid, beaucoup d'entreprises rognent sur leurs marges et cessent d'investir malgré les forts enjeux du moment (RSE, intelligence artificielle notamment). Il est donc indispensable de **faire preuve de rationalité économique et ne surtout pas freiner un début de dynamique** de remontée progressive qui n'est pas encore confirmée dans la durée. Des mesures économiques de hausse d'impôt des entreprises, de suppression des exonérations de charge, d'augmentation de TVA ou de suppression de taux réduits pourraient avoir des conséquences dramatiques pour tous les secteurs.

La FCA se tient prête à travailler étroitement avec Michel Barnier et son futur gouvernement, dans l'intérêt des groupements de commerçants indépendants et du modèle du commerce coopératif et associé dans son ensemble.